

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 14 août 2025

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : R-4287-2024, phase 2 - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2025 / LE ROÉÉ NE DÉPOSERA PAS DE MÉMOIRE ADDITIONNEL

Chère consœur,

Après avoir pris connaissance des réponses d'Énergir à la DDR de la Régie sur le tarif de réception applicable au point de réception de la Ville de Québec ([B-0213](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) confirme à la Régie qu'il ne déposera pas de mémoire additionnel sur ce sujet.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

Franklin Gertler Etude Legale

par : Gabrielle Champigny, avocate
Franklin S. Gertler, avocat

GC/gc

c.c. (courriel seulement)
Me Marie Lemay Lachance, Énergir
Énergir dossiers règlementaires
M. Jean-Pierre Finet, analyste externe du ROÉÉ
Coordination du ROÉÉ